



## Questionnaire à destination des candidat·e·s à l'élection présidentielle 2022

**Mars 2022**

Alors que la communauté scientifique et 71% des Français·e·s redoutent l'émergence de nouvelles pandémies semblables à celle du Covid-19 dans les années à venir, les candidat·e·s ne peuvent faire l'impasse d'un programme ambitieux sur les enjeux mondiaux de santé. S'il y a bien une chose que la pandémie de Covid-19 nous a rappelé, c'est que tant que nous n'avons pas des solutions internationales et solidaires en matière de santé, les menaces sanitaires persisteront.

Afin que le monde soit mieux préparé pour prévenir et répondre aux pandémies actuelles et futures, il est urgent de :

- Renforcer la solidarité internationale en santé.
- Garantir l'accès universel et abordable aux produits de santé.

*Retrouvez les constats et les recommandations du Collectif santé mondiale dans notre **Programme pour la santé mondiale**.*

A l'approche du premier tour de l'élection présidentielle, nos 9 organisations du Collectif Santé Mondiale appellent les candidat·e·s à présenter leurs engagements sur 10 enjeux majeurs pour la santé mondiale, afin de sortir de la pandémie actuelle et assurer, partout, le droit à la santé.

Vous avez jusqu'au **14 mars** pour préciser vos solutions et nous retourner le questionnaire à [hruel@ghadvocates.org](mailto:hruel@ghadvocates.org). Vos engagements et vos mesures seront ensuite analysés et publiés sur le site **Santé Mondiale 2022**.

**CHÈRES CANDIDATES, CHERS CANDIDATS,**

**QUEL EST VOTRE PROGRAMME POUR LA SANTÉ MONDIALE ?**

**Nous vous adressons 10 questions incontournables sur le sujet**

## QUI SOMMES-NOUS ?

Le Collectif Santé Mondiale est un collectif de onze associations engagées en faveur de la solidarité internationale et la réalisation du droit à la santé partout dans le monde. Depuis 2015, nous avons décidé d'unir nos efforts pour promouvoir et défendre le financement de la santé mondiale de la France, parce que partout dans le monde, des millions de femmes, d'hommes et d'enfants n'ont pas accès aux soins dont elles et ils ont besoin.

## I - Renforcer la solidarité en matière de santé

1. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande aux États d'investir 0,1% de leur revenu national brut (RNB) dans l'aide extérieure en santé. Toutefois, et malgré les investissements supplémentaires liés à la pandémie, la France reste encore loin de cet objectif. En 2019, cette aide représentait à peine 0,03% du RNB. Dans le but de mettre fin aux pandémies et d'œuvrer à l'atteinte de la couverture maladie universelle, ***vous engagez-vous à atteindre la cible de 0,1% du RNB alloué à l'aide publique au développement en santé ?***

- Oui, je m'y engage.  
 Non, je ne m'y engage pas.

### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ? A quelle échéance ?

Avec Anne Hidalgo, la France sera à nouveau fer de lance de la santé partout dans le monde.

La cible de 0,1% du RNB alloué à l'aide publique au développement en santé est l'objectif que nous souhaitons atteindre avant la fin du quinquennat d'Anne Hidalgo. Nous nous engageons aussi à ce qu'au minimum 50% de l'aide publique au développement française (contre 25% actuellement) soit dédiée aux services sociaux de base, notamment la santé, qui sont le plus à même d'avoir un impact positif sur la réduction des inégalités mondiales.

2. Pour faire face à de nouveaux besoins, la France dispose d'outils efficaces pour lever davantage de financements en faveur de la solidarité internationale et de la santé, comme la taxe sur les transactions financières (TTF), entrée en vigueur en 2012. Cette taxe vise à faire contribuer les bénéficiaires de la mondialisation à la lutte contre les inégalités mondiales et à la défense des biens publics mondiaux. Pourtant, seule une fraction de plus en plus réduite des recettes de la TTF sert cet objectif. En 2020, en pleine pandémie de COVID-19 et alors que les recettes ont augmenté de plus de 200 millions d'euros, seulement 28% ont été affectés à la solidarité internationale. ***Comptez-vous mettre davantage le secteur financier à contribution au profit de celles et ceux qui en ont le plus besoin, en affectant davantage des ressources issues de la TTF en faveur des biens publics mondiaux, en particulier la santé ?***

- Oui, je m'y engage.  
 Non, je ne m'y engage pas.

### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?

Nous partageons l'objectif d'une plus forte contribution des bénéficiaires de la mondialisation à la lutte contre les inégalités mondiales, pour financer notamment des actions en faveur de la santé. En France comme à l'international, Anne Hidalgo souhaite rompre avec les logiques de maîtrise comptable des dépenses en matière de santé, car la santé est un bien commun. Nous sommes favorables à une augmentation de la part des produits de la taxe sur les transactions financières affectée au Fonds de Solidarité pour le Développement.

3. Depuis sa création il y a 20 ans, à l'initiative notamment de la France, le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme a permis de sauver 44 millions de vies. La France reconnaît l'efficacité de ce mécanisme et y a progressivement augmenté son soutien. Elle en est aujourd'hui le deuxième bailleur historique. Or les progrès réalisés dans la lutte contre ces pandémies ont été mis à mal par le Covid-19. Pour la première fois depuis 20 ans, les indicateurs de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme ont reculé. En 2020, les dépistages de ces maladies ont diminué de 22% pour le VIH, de 18% pour la tuberculose et de 4,3% pour le paludisme par rapport à 2019. Le Fonds mondial estime que 18 milliards de dollars sont nécessaires pour contrer les effets de la crise du Covid-19 sur ces maladies. **Comptez-vous augmenter la contribution française à ce Fonds et participer à l'objectif global de 18 milliards de dollars pour contrer les effets de la crise du Covid-19 sur ces maladies ?**

Oui, je m'y engage.

Non, je ne m'y engage pas.

#### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?

La France est l'un des pays fondateurs et premier contributeur historique de *Unitaid*, créé en 2006 pour développer des solutions innovantes permettant de prévenir, diagnostiquer et traiter plus rapidement, plus efficacement et à moindre coût le sida, la tuberculose, le paludisme et leurs co-infections. Celle-ci est financée par la taxe de solidarité sur les billets d'avion. La France, souvent sans qu'on le sache, participe donc conséquemment à cet effort mondial. Il n'en reste pas moins qu'il est en effet nécessaire de poursuivre et d'accentuer cet effort. Nous pensons que cette taxe mériterait à être davantage connue de nos concitoyens, mais aussi de nos partenaires au plan international pour les inciter à suivre cet exemple. Elle est efficace puisque fléchée sur des politiques concrètes et tangibles. Il faut donc réfléchir à un fléchage de financement cohérent si augmentation il doit y avoir dans les années à venir.

4. Les femmes ont été en première ligne de la réponse à la crise du Covid-19, et particulièrement affectées par ses conséquences tant sanitaires, sociales qu'économiques. Alors qu'elles sont fondamentales pour atteindre l'Objectif de développement durable "santé et bien-être", les services de base en santé sexuelle et reproductive, notamment en matière d'accès à l'avortement, ont été gravement impactés et réduits par la pandémie. Ce sont ainsi plus de 12 millions de femmes qui n'ont pas pu accéder à des moyens contraceptifs dans le monde,

conduisant à 1,4 million de grossesses non désirées en 2020. **Comptez-vous adopter et promouvoir une approche féministe en santé mondiale afin d'adresser les vulnérabilités et les besoins en santé spécifiques aux femmes et aux filles, notamment les droits et santé sexuels et reproductifs ?**

Oui, je m'y engage.

Non, je ne m'y engage pas.

#### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?

L'égalité femmes-hommes et les droits sexuels et reproductifs sont au cœur de nos priorités. Nous rejoindrons la cible adoptée à l'échelle européenne via le Plan d'action de l'Union européenne pour l'égalité des genres et l'émancipation des femmes dans l'action extérieure 2021-2025 (GAP III), qui vise à rehausser les cibles d'aide publique au développement (APD) ayant comme objectif principal l'égalité femmes-hommes. Nous proposons que 85% des volumes annuels d'engagement de l'APD bilatérale programmable aient pour objectif principal ou significatif l'égalité femmes-hommes, et 20% aient comme objectif principal l'égalité femmes-hommes, tout en veillant à ce que cela soit compatible avec les réalités de terrain.

Pour améliorer les cibles de l'APD envers l'égalité femmes-hommes, nous proposons une meilleure évaluation de notre politique d'aide publique au développement en suivant l'indicateur du volume de financement ayant pour objectif le libre et égal accès aux services, notamment les services sociaux de base tels que la santé sexuelle et reproductive.

5. La pandémie nous a rappelé que nous avons besoin, d'une part, de systèmes de santé publique résilients, reposant sur des infrastructures bien équipées et du personnel formé et protégé en cas de crise, et d'autre part, de systèmes de santé communautaire reconnus, politiquement et économiquement encouragés. Cette complémentarité est la seule à pouvoir assurer une continuité des services et un accès aux soins pour toutes et tous. **Comptez-vous soutenir durablement le renforcement des systèmes de santé publique et communautaire à l'international, tout en protégeant un accès équitable aux soins ?**

Oui, je m'y engage.

Non, je ne m'y engage pas.

#### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?

Nous augmenterons la contribution de la France au Fonds mondial, et agirons auprès de nos partenaires pour qu'ils suivent cet exemple, afin de renforcer à la fois les systèmes de santé publics et communautaires.

Sous le quinquennat d'Anne Hidalgo, le gouvernement fera sienne l'approche "une seule santé" ("*One Health*"). Un délégué interministériel à la santé globale, directement rattaché au Premier ministre, sera chargé de porter cette vision.

6. La pandémie de Covid-19 a mis en lumière les enjeux de dépendance sanitaire, notamment en Afrique, le continent important 94% des médicaments et 99% des vaccins administrés. L'Union africaine a lancé un programme pour renforcer les capacités de production africaines de produits de santé et encourager le transfert de technologies sanitaires et de savoir-faire vers le continent. **Comptez-vous appuyer les partenaires africains dans leur agenda pour la souveraineté sanitaire ?**

- Oui, je m'y engage.  
 Non, je ne m'y engage pas.

#### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?

Nous sommes favorables aux transferts de technologies qui permettront d'augmenter la production de produits de santé sur le continent africain. Les rôles respectifs des Etats et de l'industrie pharmaceutique doivent être profondément repensés pour faire face aux crises sanitaires telles que la pandémie de covid-19. Il y aura d'autres crises : nous devons construire au sein de la communauté internationale des réponses globales plutôt que nationales.

Plus généralement, chaque politique et programme d'aide au développement sera construite en accord et en cohérence avec les objectifs de développement durable des Nations Unies et plus particulièrement l'objectif 10 qui a pour but la réduction des inégalités. Le renforcement de la souveraineté sanitaire des pays les plus pauvres sera un des axes prioritaires et une attention spéciale sera portée dans ce cadre au continent africain, qui tend à concentrer l'extrême-pauvreté dans le monde.

## II - Garantir l'accès aux médicaments et aux soins pour toutes et tous

7. Les industries pharmaceutiques bénéficient d'un soutien important des acteurs publics pour la recherche et le développement (R&D) de produits de santé, sans aucune contrepartie et dans la plus grande opacité. Ces industries fixent leurs priorités de R&D selon ce qui leur sera profitable, ce qui ne répond pas nécessairement aux besoins de la société et des patient·e·s. Elles justifient les prix élevés pratiqués à cause du coût de la R&D, sans que l'on puisse connaître ce qui a été vraiment investi sur leurs fonds propres ou via l'investissement public. **Conditionnerez-vous les investissements publics pour la R&D au secteur pharmaceutique à des critères de redevabilité, d'accès et de transparence afin de garantir qu'ils soient utilisés à bon escient et aboutissent à des innovations sanitaires abordables et adaptées aux besoins ?**

- Oui, je m'y engage.  
 Non, je ne m'y engage pas.

#### Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?

Nous sommes favorables à une plus grande transparence dans le secteur des produits de santé, aussi bien sur la fixation des prix que sur l'utilisation des aides publiques pour la recherche et développement.

8. Le prix des traitements est un enjeu majeur pour l'accès de toutes et tous à la santé. La pandémie de Covid-19 a mis en lumière l'opacité des prix des produits pharmaceutiques. Aujourd'hui, 69% des Français·e·s estiment que le gouvernement devrait forcer les entreprises pharmaceutiques à rendre publics les prix des vaccins contre le Covid-19. Les États ont tout intérêt à exiger la transparence du secteur tout au long de la chaîne des produits de santé, pour garantir la soutenabilité des systèmes de santé et l'accès de leurs citoyen·ne·s aux produits de santé. C'est pourquoi, la France, au sein de l'Assemblée mondiale de la santé de l'OMS, a adopté en 2019 la résolution WHA72.8 qui appelle à une meilleure transparence sur de multiples aspects du marché, notamment les prix, la situation des brevets, les résultats des essais cliniques, les marges et les coûts de la R&D. **Traduiriez-vous en droit national la résolution 72.8 de l'OMS afin de garantir la transparence du marché pharmaceutique ?**

- Oui, je m'y engage.  
 Non, je ne m'y engage pas.

**Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?**

Nous soutenons cette résolution qui favorise un meilleur accès aux produits de santé à l'échelle mondiale grâce à l'échange d'informations entre pays, la constitution de bases de données publiques sur les résultats et les coûts des essais cliniques, et le soutien aux capacités de production dans les pays en développement.

9. Tant que chaque État ne sera pas dans la capacité de prévenir, vacciner, soigner sa population contre le Covid-19, nous risquons chaque jour l'apparition de nouveaux variants plus résistants et de nouvelles vagues épidémiques. Les inégalités d'accès aux contre-mesures médicales sont en grande partie dues aux droits de propriété intellectuelle sur les vaccins qui bloquent la diversification de la production sur toute la planète. Pour permettre une production à plus grande échelle des vaccins contre le Covid-19, une dérogation temporaire de dispositions de l'accord sur les ADPIC est nécessaire. **Comptez-vous promouvoir la levée temporaire des brevets sur les vaccins contre le Covid-19 et une évolution des règles en matière de propriété intellectuelle sur les produits de santé ?**

- Oui, je m'y engage.  
 Non, je ne m'y engage pas.

**Quelles mesures prendrez-vous pour tenir votre engagement ?**

L'enjeu des brevets est majeur pour sortir d'une pandémie. Anne Hidalgo est favorable à la levée immédiate et temporaire des brevets sur les vaccins et autres produits de santé nécessaires à la lutte contre la pandémie de covid-19. Elle doit impérativement être couplée à des transferts de technologie, qui sont aussi indispensables pour permettre, grâce à la production de vaccins dans les pays en développement, la vaccination à grande échelle dans le monde.

Nous soutenons aussi la communauté des brevets, en travaillant avec les laboratoires et les organisations internationales (par exemple l'organisation **Medicines Patent Pool** basée à Genève) pour aller dans cette direction.

10. Les limites du règlement sanitaire international actuel, son absence de portée contraignante et l'incapacité pour l'OMS de faire respecter ses recommandations ont conduit à la catastrophe que l'on sait, et à une iniquité d'accès aux outils de lutte contre le Covid-19 aussi criante que persistante. En réaction, plusieurs initiatives s'annoncent pour réformer les règles actuelles, placer la santé au-dessus des lois du marché et renforcer le multilatéralisme, en donnant plus de moyens à l'OMS ou encore en adoptant un traité international sur les pandémies. **Comptez-vous agir pour refonder un système international plus inclusif, efficace face aux risques sanitaires et protégeant l'accès équitable à la santé ?**

Oui, je m'y engage.

Non, je ne m'y engage pas.

**Quelles mesures prendrez-vous pour parvenir à cet objectif ?**

Comme sur la crise environnementale, le multilatéralisme est la condition du succès face aux crises sanitaires, qui seront demain sûrement plus fréquentes et importantes. L'OMS doit jouer un rôle de précurseur et de régulateur au niveau mondial. A ce titre les états membres doivent lui donner toute la latitude nécessaire pour réaliser sa mission. Nous agissons par la diplomatie et dans les organisations internationales pour promouvoir cette vision.